

N° 2023-124

OBJET :

*Pépinière d'entreprises DELTA
Versement du solde de la
subvention 2022*

L'an deux mil vingt-trois, le 27 juin, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Le Biot, sous la présidence de Monsieur Fabien TROMBERT.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 21 juin 2023

Présents :

Mmes MARULLAZ Aube, CASTEX Margaux, ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. TROMBERT Fabien, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, DEGENEVE Alain, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :24
pour :24
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Gilbert DUPIEUX à Fabien TROMBERT,
- par Emmanuel REY à Jean-Louis VUAGNOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil communautaire que la CCHC a passé une convention avec l'Agence Economique du Chablais en vue du financement de la pépinière d'entreprises DELTA pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024. Conformément aux dispositions de cette convention, un acompte de 4 242,62 € a été versé en juin 2022 et il est maintenant nécessaire, au vu du bilan financier 2022 transmis par l'AEC, de verser le solde de la subvention 2022 pour un montant de 3 306,49 €.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

- **à l'unanimité,**
- **approuve** le versement d'une subvention de 3 306,49 € correspondant au solde de la subvention 2022,
- **charge** Monsieur le Président de procéder au versement de cette subvention.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président
Fabien TROMBERT

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD